

Dépôt du permis de construire modificatif : à quoi ressemblera la future Gare du Nord ?

Suite à l'accord conclu le 23 novembre dernier entre la SA Gare du Nord, la Ville de Paris, la SNCF et SNCF Gare & Connexions, un permis de construire modificatif a été déposé auprès du préfet d'Ile-de-France le 4 janvier.

Après la validation des étapes administratives, et notamment la délivrance du permis de construire et l'avis favorable de la commission d'enquête publique en 2020, cette étape majeure est l'aboutissement d'un processus rigoureux et le résultat de deux ans de dialogue et de concertation. Ce permis de construire modificatif consacre ce que sera, dans 4 ans, la nouvelle Gare du Nord. Une gare toujours plus au service des usagers et dont l'intermodalité va y être renforcée. La Gare du Nord s'inscrit dans la *Ville du quart d'heure*, en étant encore plus ouverte sur la ville et résolument tournée vers l'avenir en offrant une mixité d'usages et de services.

Un projet encore amélioré

L'ADN du projet reste inchangé et répond aux enjeux de modernisation de la plus grande gare d'Europe, améliorant la mobilité, l'intermodalité et diversifiant les usages (se déplacer, se ressourcer, travailler, s'approvisionner, se cultiver,...). Le permis de construire modificatif prend en compte les changements apportés au projet dans le cadre de l'accord de novembre dernier :

- 7500 m² notamment des espaces de service, la salle de spectacle, et des commerces sont retirés au **nouveau hall de départ**. Les surfaces dédiées aux voyageurs seront toujours doublées (avec 1 000 assises supplémentaires pour attendre son train) et l'équilibre global des nouveaux usages reste comparable au projet initial.
- **Un parc accessible de plain-pied en toiture agrandi** de 1700 m², où seront plantés plus de 200 arbres, et qui accueillera de nombreuses activités pour se ressourcer (jeux pour enfants, terrains de sport, zones de pique-nique, tables de ping-pong...).
- **Un parc à vélos sécurisé, le plus grand d'île de France**, passant de 1000 à 2000 places. Au total, 6000 places de stationnement dédiés aux vélos seront disponibles dans et autour de la gare.
- **Des façades modifiées**, notamment celle à l'Est de la gare au niveau de l'écostation de bus, qui sera traitée bois et végétalisée.
- **Un lien renforcé entre la gare de surface et la gare souterraine, dédiée aux transports en commun**, grâce à des liaisons verticales multipliées par deux, permettant un gain de temps et un temps de parcours diminué pour 90% des usagers aux heures de pointe.
- **Une écostation de bus plus accessible**, grâce notamment à l'agrandissement de l'accès situé rue du Faubourg Saint-Denis.

Le parc paysagé plus grand, véritable poumon vert pour le quartier et symbole de la nouvelle gare éco-citoyenne

Le dixième arrondissement, un des plus denses de la capitale, verra sa superficie d'espaces verts augmenter de 25%. En effet, **le toit de la gare donnera place à un parc suspendu de plus d'un hectare**. Il comptera plus de 200 arbres plantés en pleine terre, qui permettront de rafraîchir le quartier et qui y favoriseront le retour de la biodiversité. Ce parc paysagé sera avant tout un nouveau lieu de vie ouvert sur son quartier, accessible à tous. Il accueillera des activités sportives, des jeux pour enfant, des tables de pique-nique, des espaces dédiés à l'agriculture urbaine.

Un calendrier respecté

Le calendrier des travaux priorisent la livraison des espaces utiles aux voyageurs d'ici aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 :

- **En 2022, l'amélioration des liaisons verticales** entre la gare RER souterraine et la gare en surface, afin de faciliter la mobilité des voyageurs du quotidien.
- **En 2023, la reconfiguration du terminal transmanche (Eurostar)**, pour la coupe du monde de Rugby.
- **En juin 2024, la livraison du nouveau hall des départs** en amont des JOP.
- **En 2025, la livraison de l'ensemble des espaces de service**, situés dans les étages supérieurs du nouveau bâtiment de l'aile Est.

À propos de StatioNord :

Ceetrus après avoir remporté l'appel d'offre en juillet 2018, accompagne SNCF Gare & Connexions dans le projet de transformation de La Gare du Nord. StatioNord, dont l'actionnariat est détenu à 34% par SNCF Gares & Connexions et 66% par CEETRUS, a été créé en février 2019. L'ambition de ce projet est de répondre à 3 enjeux majeurs : répondre à l'intérêt général au service des voyageurs, renforcer l'intermodalité et développer des activités accessibles à tous (culture, sport, commerces, loisirs, bureaux...) pour faire de la Gare du Nord un pôle de vie comme une déclinaison du concept de la ville du quart d'heure. Dans l'objectif du rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la première gare d'Europe offrira un rayonnement unique au quartier, à Paris et à toute la France.

Chiffres clefs

- 2 200 trains / jour
- L'augmentation prévisionnelle du trafic de 700 000 voyageurs par jour en 2018 à 800 000 en 2024 et 900 000 en 2030
- Les espaces dédiés aux voyageurs seront doublés
- Le nombre d'ascenseurs et d'escalators seront doublés
- 6000 places de vélos dans la gare (et notamment dans une vélostation sécurisée) et aux alentours
- La création de 1,1 Ha d'espaces verts en toiture
- 600 M d'euros de travaux. Le montant total du projet, 900 Millions d'euros, incluant l'ensemble des honoraires, frais et redevances inhérentes à ce type d'opération, est entièrement pris en charge par Ceetrus, sans qu'aucun financement public n'intervienne.

